

## **Communiqué de presse des Maires des villes du SIOM**

Le SIOM de la vallée de Chevreuse a attribué en septembre 2018 un marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur 17 communes(\*) du territoire à la société SEPUR, au terme d'un appel d'offres lancé en novembre 2017.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, date de démarrage de ce nouveau marché, le personnel de collecte attaché au site de Villejust a entamé un mouvement social qui porte sur les conditions de transfert du personnel vers le nouvel opérateur.

Pour nous, maires des villes du SIOM, le désaccord qui s'est manifesté le 1<sup>er</sup> novembre doit se régler dans la reprise du dialogue. Or, c'est tout le contraire qui se produit aujourd'hui car les négociations sont au point mort entre les deux parties à la suite de la décision de la CGT de ne plus discuter avec SEPUR, laissant le champ libre à une future et inéluctable décision de justice.

Nous ne pouvons-nous résoudre à ce que cette situation s'enlise. Il convient de rétablir la confiance et de poser les bases d'un dialogue respectueux de part et d'autre.

Responsables d'Exécutifs Locaux et soucieux de la bonne gestion des carrières des agents municipaux, nous sommes extrêmement attentifs aux conditions de reprise des salariés d'OTUS par SEPUR, le nouveau prestataire de collecte.

Nous tenons, en particulier, à ce qu'aucun des salariés ne voit son revenu baisser à l'occasion de ce transfert. Afin d'en avoir le cœur net, nous avons demandé à plusieurs reprises à la CGT de nous fournir des feuilles de salaires choisies par leurs soins afin de faire comparer les rémunérations dans les deux entreprises sur une année. Nous regrettons de constater l'absence systématique de retour à cette proposition.

De même que nous avons appelé par une lettre ouverte le 13 novembre dernier les deux parties à reprendre le dialogue, de même que le SIOM, par son Président, a été à l'origine des trois réunions de négociations qui viennent de se dérouler en présence de la Direction Départementale du Travail, nous, maires des villes du SIOM, appelons solennellement les deux parties à reprendre le dialogue et les discussions, avec le concours des services de l'Etat, pour sortir le plus rapidement possible de cette crise.

La continuité du service public de collecte est au cœur de nos préoccupations et nous avons la volonté de le mener à bien, hier comme demain, au service de nos concitoyens.

*Contact Presse : Jean-François Vigier - Président du Siom - Tél. 06 03 15 17 70.*

(\*) Communes de Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon, Villejust et Villiers-le-Bâcle.